

ABONNEMENT.

SAUMUR.
En an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
En an. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
ou chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 27 OCTOBRE

ON VERRA PLUS TARD.

Au Tonkin, notre corps expéditionnaire est immobilisé par les pirates de toutes couleurs ; il est décimé par les maladies ; si nos officiers réussissent à se maintenir contre les ennemis qui les guettent, les médecins militaires sont impuissants contre la dysenterie qui fauche les hommes.

En France, le gouvernement ne s'occupe que des pointages habiles qui permettent de mettre les candidats républicains à la place des candidats conservateurs.

A Madagascar, la situation de l'amiral Miot devient de plus en plus difficile. Les affaires se gâtent au lieu de s'arranger. Les Howas, soutenus par les Anglais, nous tiennent en échec. Le dernier engagement, qui a coûté 52 morts ou blessés, a seulement permis, dit le rapport officiel, « de constater l'importance des nouvelles lignes de défense des Howas et la solidité de leur armement. »

Ici, le gouvernement n'a d'autre préoccupation que les marchandages parlementaires pour arriver à la formation d'une apparence de majorité qui lui garde le pouvoir pendant quelques semaines.

Le Tonkin, Madagascar... On verra plus tard...

Pendant ce temps-là, soldats, faites-vous tuer inutilement, succombez aux épidémies...

Ce qui importe, avant tout, c'est de ne pas compromettre les fausses espérances du faux cabinet Brisson.

A première vue, cela paraît écœurant, abominable, infâme.

En y réfléchissant, on voit que le cabinet Brisson ne fait que suivre l'exemple donné par tous les cabinets républicains.

Chose étrange, lisons-nous dans le *Progrès militaire*, les Chinois semblent être devenus nos moindres ennemis au Tonkin.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.

Au commencement de la semaine suivante, Perrine apporta cette autre lettre :

« Je vous écris au milieu des fleurs, chère marraine, à l'ombre du grand mimosa de la serre. Cette serre est une merveille, remplie des plantes les plus rares, dont le nom seul est une étude à faire. Ces noms sonneront mal à vos oreilles : cycas, maraîthas, caladiums, yuccas, bégonias, etc. Que de feuillages divers ! Dentelles, éventails, raquettes, lances aiguës. Il y en a de débauchés, bizarrement, velus, marbrés, veloutés, incrustés en relief, plus curieux que des fleurs. Les murailles sont tapissées d'un lierre grimpaçant, et le soir on ne peut imaginer un plus joli coup d'œil, lorsque les lampes sont allumées au milieu des massifs. »

« Lansac est vraiment le royaume des fleurs. Il y en a partout. Elles remplissent les parterres, elles débordent en cascades dans des vasques immenses, elles jaillissent de vases de bronze, de marbre ou de faïence. Je ne soupçonnais pas que la nature put ainsi se prêter au luxe des hommes. Mais ne

Ils nous laissent maîtres du pays, mais à condition de nous débrouiller avec les pirates, Pavillons-Noirs et autre engeance de nature insaisissable. Nous avons cru devoir nous installer à Hué pour empêcher une ingérence nuisible de l'Annam dans nos affaires, et voilà que nous n'aboutissons à rien autre qu'au massacre des milliers de gens qui, s'étant faits chrétiens, sont considérés par leurs compatriotes comme complices des Européens envahisseurs. En vain, nous régnons dans la capitale du pays en la personne du roi que nous y avons installé ; c'est, on devait s'y attendre, l'ex-roi et ses partisans qui dirigent la résistance. Il est à remarquer que la province où les massacres, aujourd'hui confirmés, ont eu lieu, confine au Tonkin. Le régent Thuyet, qui avait provoqué ces massacres, s'est retiré dans les provinces montagneuses du Tonkin même, au milieu des Pavillons-Noirs, dont il entretient l'audace. Depuis la frontière chinoise jusqu'à celle de Cochinchine, le désordre est complet ; nous ne possédons en réalité que le Delta, où le choléra décime nos troupes, et les citadelles de Hué, de Tourane et de Qui-Nhone ; encore est-il nécessaire que nous restions partout sur la défensive.

L'optimisme ne doit donc plus être à l'ordre du jour, et il est indispensable que le Gouvernement, d'accord avec le Parlement, trouve sans retard un moyen de concilier dans ces régions, longtemps encore inexploitées, l'honneur du pays et ses intérêts.

A Madagascar, la situation n'est pas meilleure. Pour une cause ou pour une autre, on n'a pas fait, en temps utile, les efforts nécessaires. On a laissé aux Howas toute facilité pour s'organiser et s'armer à l'europpéenne ; aujourd'hui, ils nous bravent, et certains succès partiels les enhardissent à l'extrême. Nous emparer de l'île entière serait une entreprise insensée, et réussirait-elle, que nous n'en pourrions rien tirer, à moins d'exterminer les indigènes jusqu'au dernier. Limiter notre occupation à quelques points choisis, et attirer à nous,

par certains avantages, les populations actuellement ennemies, tel paraît être le but à poursuivre ; telle est l'étude qui s'impose aux nouveaux députés et au cabinet qui va se reconstituer.

Quelques jours avant les élections, le gouvernement déclarait qu'il ne se passait rien en Annam, ni au Tonkin ; que la situation y était très-satisfaisante et qu'il n'était pas question d'y envoyer des renforts. Une circulaire dans ce sens était adressée aux préfets, et les journaux qui disaient le contraire étaient menacés de poursuites.

Aujourd'hui, le scrutin étant fermé, la presse opportuniste se décide à avouer que dans l'Annam tout va aussi mal que possible, et que le Tonkin est très-troublé.

Le *Temps*, le *Journal des Débats*, l'*Agence Havas* sont du nombre.

Dans la *République française*, c'est autre chose.

Nous apprenons qu'on a expédié des troupes d'Algérie à Formose. On les a prises à l'insu de ne pas donner l'éveil à l'opinion publique, afin de dissimuler cet envoi. Eh bien ces troupes étaient atteintes du choléra. Des décès ont eu lieu pendant la traversée, on a dit qu'ils résultaient de la fièvre pernicieuse. D'autres décès sont survenus à Formose ; on les a attribués à la dysenterie :

« Mais bientôt, ajoute la *République française*, il fallut se rendre à l'évidence. On décida aussitôt l'internement, sur une lagune, du bataillon étranger et de la section de la 42^e batterie du 42^e d'artillerie. Il était trop tard pour que cette précaution fût efficace : LE CHOLÉRA ÉTAIT IMPORTÉ AU TONKIN. »

« Débutant à Haiphong au milieu de la population hospitalisée, frappant presque exclusivement les malades dès longtemps minés et affaiblis, il ne tarda pas à gagner les différentes garnisons du Tonkin et à y faire des victimes en nombre malheureusement assez élevé. Le poste de Lam, d'une

utilité militaire douteuse et maintenu malgré les avertissements réitérés du service de santé, a vu renouveler son effectif quatre fois ; il a perdu 350 hommes en deux mois, autant du choléra que d'accès pernicieux ou de la fièvre palustre. A Haiphong, où les envois de troupes s'étaient succédés en mars, avril, mai et juin, les baraquements n'ont pas tardé à être atteints, l'épidémie devait y faire de sérieux ravages.

« L'hôpital, qui compte six cents lits, a enregistré près d'un millier de décès. »

On a importé le choléra au Tonkin, d'où on l'a amené en France ! Voilà, certainement, le plus clair résultat de notre politique coloniale.

Pour donner des mines à M. Bavier-Chauffour, cousin de M. Jules Ferry, on a envoyé des milliers d'hommes au Tonkin. Les Chinois n'en tuaient guère ; le climat en faisait mourir un grand nombre ; on est venu en aide aux Chinois et au climat : on a importé le choléra !

C'est complet.

Et cependant ce n'est pas tout. Pendant la semaine qui a précédé le second tour de scrutin, on a tout nié ! Aujourd'hui, on se décide à faire connaître la vérité. On avoue que la situation en Extrême-Orient est déplorable. La manœuvre est bien claire : dans un but électoral, on a compris le succès de l'expédition, on a laissé décimer nos troupes, afin de pouvoir affirmer que l'expédition était terminée, qu'on n'envoyait plus de renforts.

Tout allait bien avant les élections ; tout va mal après. Mais les élections sont faites, les républicains ont la majorité, et ils pourront continuer d'exploiter le pays et de faire leurs fortunes à ses dépens !

Le suffrage universel ayant été, une fois de plus, bien dupé, on va demander — toujours pour l'honneur du drapeau — de nouveaux sacrifices.

Contribuables, cherchez vos dernières économies !

Pères et mères, préparez vos vêtements de deuil !

croyez pas que tout cela m'émerveille trop, chère tante ; je vous le raconte parce que vous m'avez demandé de ne rien omettre, et j'aime toujours mieux notre simple flore bretonne, nos modestes paysages, dont le charme attrayant parle à l'âme, et les chemins creux où nos bons paysans s'en vont songeurs, la tête perdue sous le large feutre.

« Je ne pense qu'au retour, et nous arrivons à peine. Hier, mon oncle, que je vois bien rarement seul, m'a demandé comment je me trouvais à Lansac. « Très-reconnaissant de l'hospitalité que j'y reçois, pleine d'admiration pour des merveilles que je ne soupçonnais guère, mais voilà tout, lui ai-je répondu. Je me plais mieux à la Roche-Noire. »

« — Vous êtes une petite sotte », m'a-t-il dit d'un air mécontent, comme si ma prédilection pour la Roche-Noire lui déplaisait, « et je vous engage à ne pas laisser voir ici une préférence que rien ne justifie. Il n'y a pas en France dix domaines comme Lansac. »

« Je me suis dit bien bas qu'il n'y en avait sans doute pas un comme la Roche-Noire. »

« Vous êtes sûrement de mon avis, chère madrina, et ce n'est pas vous qui gronderez votre filleule pour le fidèle souvenir qu'elle garde aux lieux où ont vécu tous ceux qui lui sont chers. »

« P. S. Lebiahan m'a dit qu'il avait écrit à Guil- laume. Le brave garçon regrette bien son jeune

maître, et il affirme à qui veut l'entendre que le cidre de Bretagne vaut mieux que le vin de Bordeaux. Veux voyez qu'il devient passablement Gascon... »

« Mille affectueux souvenirs à mon cousin. »

Autre lettre d'Antoinette à M^{lle} de Kergoël.

« Vous me dites, chère marraine, que je m'attarde à décrire le cadre, et qu'il serait bien temps de voir sortir les personnages du tableau. J'avais besoin de les étudier un peu pour ne pas vous envoyer une esquisse trop imparfaite, qu'il aurait fallu retoucher plus d'une fois. J'ai donc préféré vous faire attendre, et bien saisir mes physionomies. Avant tout, il me faut du rose sur ma palette. Le rose est la couleur qui paraît dominer, au moral comme au physique, chez M^{lle} de Lansac, et lorsque j'aurai peint en rose Séraphine, la charmante aînée, quand je vous aurai dit qu'elle est toute grâce et tout sourire, vous pourrez vous représenter ses deux sœurs, Angèle et Céleste, comme deux parfaites copies de leur aînée. Aînée aussi peu que possible, vous vous le rappelez, puisqu'elles sont jumelles. M. de Lansac les appelle les trois chœurs d'anges : principauté, puissance et domination, pour faire allusion à leur nom, d'abord, et ensuite, dit-il en riant, pour rendre hommage au pouvoir sans limites dont il les laisse jouir. Ce sont en effet trois souveraines

absolues, et tout leur obéit au château, à commencer par leur père et leur gouvernante, qui n'est là que pour être gouvernée. Elles règlent, dirigent, organisent et désorganisent avec une merveilleuse entente et une parfaite harmonie. Jamais entre elles l'apparence d'une discussion. Le désir de l'une devient aussitôt le désir des autres, même sous le rapport de la toilette, qui paraît faire leur occupation principale, et quand je les vois entrer le matin dans la salle à manger, toutes trois si pareilles, si fraîches, si souriantes, elles me font songer à trois boutons de rose vivant de la même vie sur la même tige gracieuse. Le soir venu, elles s'épanouissent aux rayons du lustre, dans leurs vaporeuses toilettes, et dansent sans repos ni trêve avec une telle aisance, si peu de fatigue, qu'elles me font songer à ces petits insectes dorés dont la vie consiste à tourbillonner dans un rayon de soleil.

« Imaginez, marraine, que le soir de notre arrivée, n'étant pas au courant des us et coutumes de la maison, j'ai cru tomber en plein bal, tant le salon était brillamment illuminé, tant il y avait de fleurs dans les moindres recoins, tant surtout je voyais autour de moi la mousseline et la gaze tourbillonnantes... un flot d'étoffes brillantes et légères qui se renouvelaient chaque jour par de savantes combinaisons, passant par toutes les couleurs et toutes les nuances après des périodes

« Il n'y a aucune opération militaire au Tonkin. »

C'est ce que tous les ministres ont fait afficher dans les départements où il y avait des scrutins de ballottage.

Cependant, voici le texte de la dépêche que le ministre de la guerre a reçue du général de Courcy :

« Than-Mai, 24 octobre. »

» Les trois colonnes du général Jamont entrent à Than-Mai, après trois jours d'opérations.

» La résistance, vigoureuse le premier jour au passage du fleuve Rouge, en amont de Hong-Hoa, et vaincue avec grand succès par la colonne Mourlan, a molli ensuite chaque nuit.

» Les rebelles ont cherché à se frayer un passage, laissant beaucoup de cadavres sur le terrain.

» Than-Mai, entouré de six forts, était lui-même formidablement retranché. Trois chefs commandant les Pavillons-Noirs ont été tués.

» Nous n'avons perdu que huit hommes, grâce à un grand déploiement de forces et aux mesures fort habiles et fort sages prises par le général Jamont; en outre, cinq grièvement blessés.

» De nombreux rebelles cachés dans les hautes et épaisses broussailles sont ramassés par nos troupes. Nous avons trouvé de grands approvisionnements en vivres et en munitions. Grand résultat au point de vue de la pacification de Than-Mai, un des derniers et des plus sérieux centres de résistance, ayant été fortement organisé pendant la période des chaleurs.

» Je quitte Than-Mai et vais à la colonne Négrier qui poursuit les pirates dans la portion de territoire comprise entre le canal des Bambous et le canal des Rapides.

» Signé : COURCY. »

L'ÉTAT SANITAIRE DU TONKIN.

Une dépêche arrivée avant-hier au ministère de la guerre réclame, en termes très-pressants, des médecins militaires et du matériel d'ambulances pour le corps expéditionnaire.

Les bataillons qui campent dans le Delta sont très-éprouvés par la dysenterie, et l'approche de la mauvaise saison fait craindre que la situation devienne tout à fait critique.

LE SPECTRE ROUGE.

M. Jules Simon vient de le découvrir — un peu tard ! — et voici l'excellente, l'admirable péroraison de son dernier article dans le *Matin* :

« ... Nous marchons à la Convention. Vous découvrirez avant six mois que ce qu'on veut bien appeler aujourd'hui la majorité se compose d'une trentaine de montagnards. »

» Je sais bien qu'on dit : on n'en viendra

habilement ménagées. Les flots roses envahissent tout ce soir-là. Céleste, Angèle ou Séraphine suffit à remplir un vaste canapé. Et c'étaient des flots babillards, je vous assure, un petit clapotement doux et de bonne compagnie, mais incessant. Le bruit, les lumières, les fleurs, les toilettes, me causèrent une sorte d'éblouissement en sortant de l'obscurité de la voiture. Je me crus transportée dans un monde fantastique, et, en regardant ma robe de voyage d'un gris sombre, je me faisais l'effet d'une Peau-d'Âne au milieu de ces princesses des contes de fées, toujours vêtues de robes couleur du temps, tissées dans les rayons du soleil ou de l'arc-en-ciel, dans les vapeurs changeantes des nuages rosés.

» Pour ce premier jour, je demandai grâce, et je gardai ma peau d'âne, mais dès le lendemain il fallut puiser dans mes plus élégantes réserves, et moi qui me croyais presque trop de luxe dans mes préparatifs de toilette, je me trouvais pour ainsi dire au dépourvu. Mais personne n'a l'air d'y prendre garde. Séraphine vient le soir inspecter ma coiffure, elle pose à son gré dans mes cheveux la fleur qui lui convient, j'enfile ma robe de mousseline blanche, et tout est dit. »

Mais ce qu'Antoinette ne disait pas, c'est qu'elle était la plus charmante malgré sa simplicité, ou peut-être même à cause de sa simplicité, et que

jamais là ! J'ai entendu répéter ce mot terrible à la veille toutes les catastrophes. Je ne sais pas ce qu'il faut pour nous corriger de notre optimisme imbécile. La génération actuelle a vu la Terreur. Il paraît qu'on n'a pas fusillé assez d'otages pour qu'elle y fasse attention. Question de nombre. Une autre fois, on fera mieux.

» On vous épargnera peut-être les mots de Convention et de Comité de salut public ; quelque soit le nom, vous aurez la chose : et déjà Quatre-vingt-Treize vous étirent. Continuez à annuler le Sénat et à faire consister le génie d'un ministre dans l'obésité, et voyez si vous êtes loin d'une Assemblée unique exerçant le pouvoir par ses comités.

» Mais si la majorité se prosterne ainsi continuellement devant la Montagne, vous verrez aux prochaines élections, qui seront très-prochaines, tous les bancs de la Chambre envahis par la droite.

» Il y a aujourd'hui quatre-vingt-douze ans que Rocque de Filhol empêche la République de vivre. C'est ennuyeux. »

Ces choses-là paraîtront d'autant plus justes aux vieux conservateurs, qu'ils les répètent depuis quinze ans. Dans leur bouche cela devenait du rabâchage ; dans celle de M. Jules Simon, cela devrait être un irrésistible enseignement.

Le Programme de Camélinat

On n'a pas oublié encore que les électeurs parisiens ont nommé le 18 octobre, entre autres députés, MM. Allain-Targé, ministre de l'intérieur, et Camélinat, ancien directeur de la Monnaie sous la Commune. Nous n'avons pas encore la lettre de remerciement du premier, mais nous avons déjà celle du second.

Le manifeste a quelque étendue et ne se distingue par aucune originalité. M. Camélinat déclare toutefois qu'il ne se fera inscrire à aucun groupe, puis il formule ainsi ses principales revendications :

« Ancien militant de l'Internationale, ancien combattant de la Commune de Paris, je m'efforcerai d'être à la Chambre l'homme de mon passé, communaliste et socialiste. »

» Dans cette vue, je ne me ferai inscrire à aucun groupe constitué ; mais cela ne m'empêchera pas de voter avec les radicaux socialistes, lorsqu'ils demanderont par exemple :

- » Le rappel des troupes du Tonkin ;
- » L'abolition du budget des cultes ;
- » Des économies budgétaires par l'épuration du personnel administratif, l'abolition des cumuls, des sinécures et les réductions des traitements et des dotations, hors de proportion avec le service rendu ;
- » L'autonomie communale ;
- » Le remplacement graduel des impôts indirects par l'impôt direct et progressif sur le revenu ;
- » La réforme judiciaire, la justice gratuite, la réforme de la loi sur les faillites, et toutes mesures ayant pour objet la dimi-

« sainte Mousseline » avait été déjà célébrée dans une pièce de vers signée Georges de Lansac, vers qu'elle avait lus en rougissant, et en s'étonnant que sa robe blanche fût l'occasion de si beaux alexandrins.

Antoinette à M^{lle} de Kergoël.

« Décidément, je suis une bien mauvaise correspondante, chère marraine, car il manque toujours quelque chose à mes lettres. Vous me reprochiez hier de ne vous entretenir que de M^{lle} de Lansac, et de laisser dans l'ombre la plus noble partie du genre humain. Franchement, je suis un peu embarrassée. N'ayant pas d'intéressants détails de costume à vous donner sur MM. de Lansac, je me trouvais moins riche avec eux qu'avec les trois sœurs ; mais, puisque vous y tenez absolument, j'essaierai de faire de mon mieux. »

» M. de Lansac est le modèle accompli de l'homme du monde. Il a, je crois, un esprit ordinaire, mais tant de grâce, de bienveillance, de politesse, un désir si évident d'être agréable, que tout ce qu'il dit paraît charmant. On ne peut exercer une hospitalité fastueuse dans l'ensemble avec plus de simplicité et d'affabilité. Pas plus que ses filles, il ne paraît occupé d'affaires sérieuses. A Lansac, chacun vit comme en se jouant, et l'on est parfois tenté de se demander si ce joyeux coin du monde appartient à notre vallée de larmes. On

n'y rit pas bien haut, mais on y sourit presque toujours, et, décidément, c'est la teinte rose qui domine dans cette maison. Le billard, les cartes (on joue gros jeu au lansquenot), les cigares fumés en causant dans un petit pavillon chinois situé au milieu des parterres, et qu'on appelle le fumoir, voilà les occupations des hommes à l'intérieur. J'allais oublier la lecture, qui consiste à faire sauter les bandes des journaux, à couper, d'un certain air recueilli les brochures nouvelles, les revues qui arrivent presque chaque matin, puis à tourner rapidement les pages pendant un demi-quart d'heure environ après le déjeuner. Marraine, j'aime mieux cent fois mes sérieuses causeries avec vous, les graves lectures que je fais à mon oncle, et même la partie d'échecs et le thé silencieux, dans notre austère salon. Aussi je commence à regarder en avant avec impatience. Ce mois d'août me paraît interminable, et la station projetée à Biarritz, qui nous prendra bien encore trois semaines, ne me dit encore rien de bon. Adieu, chère tante aimée, je suis avec vous au fond de l'âme. Je ne puis que cela, hélas ! mais au moins, c'est de tout cœur.

(A suivre.)

Chronique générale.

LA RÉUNION PLÉNIÈRE.

On annonce que le projet de M. Lockroy est tombé dans l'eau. On attribue ce fiasco à l'attitude de M. Clémenceau qui n'a voulu prendre aucun engagement.

M. Clémenceau aurait dit en propres termes : « Je n'ai pas la prétention de me poser en chef de parti, et mes amis sont libres de leur côté comme j'entends l'être du mien. »

M. Maret qualifie ainsi l'union des républicains et l'idée de la réunion plénière :

« Ne nous illusionnons pas, dit le rédacteur en chef du *Radical*. S'il est possible de s'allier pour la défense avec ces adversaires, il n'est possible de s'allier, pour le travail, qu'avec des amis. Quand il s'agira de tenir tête aux partis monarchiques, nous nous retrouverons toujours unis, j'en suis sûr. Mais, toutes les fois qu'il s'agira de réformes politiques ou sociales, nous nous retrouverons fatalement, comme jadis, partagés en deux camps ; d'un côté, ceux qui les veulent ; de l'autre, ceux qui ne les veulent pas. Il n'y a pas de réunion plénière qui puisse rien changer à cela. »

Nous sommes de l'avis de M. Maret.

LES SOLDATS QUI REVIENNENT.

Trois soldats, revenant du Tonkin, arrivaient ces jours-ci en gare de Moulins, dans un complet dénuement et dans le plus déplorable état de santé. L'un d'eux, Prosper Foucault, sergent au 3^e régiment d'infanterie de marine, était si malade qu'il ne put aller plus loin. On le coucha sur un divan dans une salle d'attente et on lui donna des soins pressés ; malgré tout, le pauvre garçon ne tardait pas à expirer. Ce triste incident

produisit en ville une profonde émotion. Le bruit se répandit même que le sergent était mort du choléra ; mais les médecins ont assuré qu'il avait succombé à un épuisement général, résultat de privations excessives.

M. Allain-Targé, ce radical barbu, a envoyé, le 16 octobre, à tous ses agents de l'administration préfectorale, le texte de l'affiche qui devait être placardée dans toutes les communes le 17 octobre. Ce texte, le voici :

« Le gouvernement maintient que toutes les nouvelles alarmantes publiées par les ennemis de la République relativement au Tonkin sont absolument fausses. »
» La propagation de ces fausses nouvelles constitue le délit prévu et puni par l'article 47 de la loi du 29 juillet 1881. »

Or, M. Allain-Targé avait été prevenu par le ministre de la guerre de la situation grave de nos troupes au Tonkin. Si M. Allain-Targé juge que le massacre de 6,000 chrétiens, et la mort de 3,000 soldats qui ont été tués par le choléra (lire le *Temps*) sont des choses sans gravité, nous ne pouvons que le plaindre. Il n'a pas moins commis un crime prévu par l'article 27 de la loi du 29 juillet 1881.

M. Basly, le cabaretier gréviste, nous fait savoir par la voix de l'*Intervien* qu'il cède son cabaret — à bon prix, car la grève n'a guère profité qu'à ce cabaret — à son cher ami Huselin ; quant à lui, il veut se consacrer tout entier au Parlement.

Après tout, M. Basly ne fait peut-être que changer de cabaret.

Dans le conseil des ministres tenu hier matin, on a décidé la révocation des fonctionnaires du ministère des affaires étrangères coupables d'avoir, dans l'exercice de leurs droits civiques, mis leurs signatures au bas d'un manifeste conservateur.

Sous la République, quand on devient fonctionnaire, l'on cesse d'être citoyen, à moins, bien entendu, que l'on soit républicain.

Le *National* croit savoir que le portefeuille de l'agriculture est destiné à M. Naquet.

Il paraît que l'état de notre industrie agricole réclame les soins d'un médecin.

D'après le même journal, le ministère des colonies serait réuni au ministère du commerce, avec M. de Lanessan pour titulaire.

On a déjà enlevé à la marine les troupes de l'armée de mer ; si on la prive encore des colonies, que lui restera-t-il ?

La flotte aux trois quarts usée du Tonkin !

LE BANQUET DE SAINT-MANDÉ.

Les radicaux de Paris ont voulu célébrer, dimanche soir, ce qu'ils appellent leur triomphe électoral.

Neuf cents convives environ étaient réunis au Salon des Familles, mais parmi eux peu d'élus.

La prétendue union démocratique ne s'est point faite à Saint-Mandé. MM. Tony Révillon, Henry Maret, de Lanessan, Floquet, Allain-Targé et Rochefort même n'ont pas cru devoir prendre part à la petite fête.

MM. Edmond Lockroy et Yves Guyot sont seuls venus avec M. Brousse, représentant des Pyrénées-Orientales, et Millerand, candidat malheureux de la Seine.

MM. Ed. Lockroy et Yves Guyot ont successivement pris la parole pour constater le succès des conservateurs au scrutin du 4 octobre et pour promettre des réformes telles que tout sera pour le mieux dans la meilleure des républiques.

M. Yves Guyot a dit notamment :

« Nous avons deux formidables questions en face de nous : celle du Tonkin et celle de Madagascar. Il faut les aborder avec résolution. La pire de toutes les solutions, ce serait de ne faire ni la guerre ni la paix. »

» La guerre ! le pays vient de la condamner ! La paix ! il faut donc la faire, et la faire non pas hypocritement, mais hautement, LE POING SUR LA HANCHE. Il y a plus de bravoure à sortir d'une mauvaise situation, qu'à s'y enliser faute de savoir prendre une résolution. »

Le poing sur la hanche pour battre en retraite devant les Annamites et les Hoyas, il faut avouer que la figure est mal choisie.

REVUE FINANCIÈRE.

Une semaine de hausse ininterrompue a porté les cours des valeurs à des hauteurs exceptionnelles. Les achats : le 3 0/0 est à 80.40, l'annuitaire à 82.15, le 4 1/2 0/0 à 109.60. La Banque de France en forte reprise à 4,780. Le Crédit Foncier est demandé à 1,307.50. Le 30 septembre indique une augmentation de près d'un million sur la période correspondante de 1884. Les obligations à lots non libérées des emprunts de 1885 sont à des cours qui promettent aux détenteurs de beaux bénéfices. La Banque d'Escompte à 456.25, en hausse de 25 pour la semaine. L'action des Méridionaux est aussi en hausse à 450.

La Société Générale est demandée à 450. Le bilan au 30 septembre, comparé à celui du mois précédent, accuse une augmentation de 3,881,274 fr. L'ensemble de ses chiffres.

Les lecteurs ne doivent pas oublier leur devoir d'époux ou d'épouse qui leur commande de se munir d'une police d'assurances sur la vie, c'est le patrimoine des enfants, de la veuve, assuré par un simulateur sur les revenus annuels. Dans tous les pays civilisés, ce mode de prévoyance fait d'immenses progrès et la France reste à ce sujet en arrière de l'Angleterre et des Etats-Unis.

Il est d'ailleurs aux Compagnies françaises qu'il faut adresser et non aux Compagnies étrangères. En 1819, date de l'établissement en France des Compagnies d'assurances sur la vie, il n'y a eu qu'un seul sinistre, tandis qu'en Angleterre il y a eu un grand nombre de sinistres de ce genre, sans que le capital ait tenu racine aux Compagnies anglaises. Quant aux Etats-Unis, que les Compagnies étrangères viennent représenter chez nous, 136 Compagnies ont cessé d'exister depuis 1839 et les quatre d'entre elles ont disparu par la faillite.

Il faut juger l'arbre d'après ses fruits, c'est l'assurance française sur la vie qui présente le plus de sécurité; c'est celle que nous devons choisir par intérêt autant que par patriotisme. Ce qui fait la force et la solidité de nos Compagnies, c'est qu'elles appliquent toutes les mêmes tarifs, que toutes traitent correctement leurs réserves et publient des comptes rendus détaillés sur leurs opérations. Les Compagnies américaines ne s'en sont déviées et les imiter sous ce rapport. Elles invoquent le témoignage d'un surintendant dans l'Etat de New-York. Or, l'histoire nous apprend que ce rôle est rempli par des politiciens et que deux surintendants ont été révoqués depuis 1870 pour malversations constatées et avouées.

Le Crédit Industriel et Commercial met en souscription le 29 octobre 20,000 actions des chemins de fer du Sud de la France. Ces titres sont garantis par l'Etat jusqu'à concurrence de 5 0/0 l'an, le dividende compris. On verse 50 fr. en souscription et 200 fr. à la répartition. Les actions de 500 francs libérées de 250 fr. seront au porteur ou nominatives au choix du souscripteur. L'action Crédit Lyonnais est bien faible à 525 fr. Le bilan au 30 septembre est bien fait pour éveiller l'inquiétude des actionnaires. On voit, pour la première fois, figurer au passif un « compte spécial » de 43 millions derrière lequel se dissimule une dette en report d'une partie du portefeuille. Dans quel but ? quelles sont donc les causes qui ont nécessité un emprunt ? Mystère et méfiance.

Le Panama que l'on avait relevé à 400 revient à 375. Un appel de fonds, affirmé-t-on, est voté; l'annonce officielle sera publiée le 9 novembre. Les actions des grandes Compagnies ont été très-cotées : Est 805, Nord 1,330, Orléans 1,315, Midi 847.50.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

CRUE DE LA LOIRE.

Voici les cotes données par la préfecture d'Indre-et-Loire :

Tours, 26 octobre, à 8 h. matin : 4^m 54 ; eaux stationnaires.

Châteauneuf, le 27, à 9 h. matin : 4^m 50 ; eaux stationnaires.

Langeais, 26 octobre, à 8 h. matin : 4^m 50 ; eaux décroissantes.

Cote présumée à Langeais, le 27, à 8 h. matin : 4^m 60 ; eaux décroissantes.

Cote observée le 26 octobre, à 8 h. matin, Saumur : eaux stationnaires.

Cote présumée à Saumur, le 27, à 8 h. matin : 2^m 45 ; eaux décroissantes.

Etude à Orléans ; eaux stationnaires à Blois, Noyers et Argenton, décroissantes à Amboise.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

La fête des Morts (2 novembre), tombant un dimanche, est renvoyée au mercredi 4 novembre. Elle se composera de *Nos Bons Villains*, comédie en 5 actes, de M. Victorien Sardou.

Les conseils municipaux des communes du département se réuniront le dimanche 2 novembre prochain, en session ordinaire.

naire. Cette session pourra durer quinze jours ; elle sera close le 15 novembre.

NOMINATIONS DANS LE CLERGÉ.

Par décision de M^r l'Évêque : M. l'abbé Bourrasseau, curé de Clefs, est nommé curé de Gennes. Cette nomination a été agréée par le gouvernement. M. l'abbé Martin, vicaire à Corzé, est nommé vicaire à Brézé.

COMME ON REVIENT DU TONKIN

L'Union de l'Ouest a reçu la lettre suivante, qui sera lue avec un douloureux intérêt :

Le 22 octobre, on recevait à la mairie de Longué la nouvelle de la mort d'un nommé Boulière, soldat décédé à Hué (Tonkin). Il semble que le pauvre enfant avait le pressentiment d'une fin prochaine ; car, dans une lettre n'ayant que quelques semaines de date, il priait ses parents de lui pardonner les torts qu'il avait eus envers eux.

Le lendemain 23 octobre, la mairie de Longué était avertie également que Prosper Foucault, sergent au 3^e régiment d'infanterie de marine, avait terminé ses jours à l'hôpital de Moulins, à 4 h. 1/2 du matin.

Ce jeune homme, d'une force extraordinaire, avait passé deux ans à Formose et à Saïgon. Il s'était embarqué sur le *Natal* pour rentrer dans sa famille. En débarquant à Toulon, il écrivait à ses parents la lettre suivante :

« Toulon, 16 octobre 1885.

» Bien chers parents,

» Deux mots seulement pour vous annoncer mon retour en France. Je vous assure que je suis aussi inquiet de vous que vous pouvez l'être de moi ; car depuis le mois de juillet je n'ai pas reçu de vos nouvelles. Je suis rentré de Saïgon par le paquebot le *Natal*, des Messageries Maritimes. Je suis rapatrié comme convalescent, pour fièvre et anémie tropicale. Je passe le conseil de santé aujourd'hui pour savoir le temps de convalescence qui me sera reconnu nécessaire pour me remettre daplomb, car je suis un peu fatigué de la campagne. J'espère partir lundi ou mardi au plus tard. Je serai donc parmi vous vers le milieu de la semaine. Je vous télégraphierai, d'ailleurs, le jour de mon arrivée.

» Maintenant, ma chère maman, si tu as encore une chemise à moi, je te prie de me la préparer, car je suis entièrement dépourvu de linge en ce moment.

» Je n'ai pas un sapèque sur moi. On nous doit un mois 1/2 de solde, qui nous sera payé au moment de partir seulement.

De Villefort, Prosper Foucault adressait à sa famille une dépêche signée de lui et conçue en ces termes :

« 21 octobre. Manque argent, envoyer vite bureau gare Clermont-Ferrand, arriverai vendredi. »

Et le vendredi, à 40 heures, un télégramme notifiait la mort de ce jeune homme, à l'hôpital de Moulins, à 80 lieues de son pays.

Qu'en juge de la douleur des parents ! Ils attendaient avec impatience l'arrivée de la correspondance du chemin de fer, croyant presser ce cher enfant dans leurs bras ; tout était prêt pour l'arrivée ; et ils n'auront que des pleurs à répandre sur le cercueil d'un fils, qu'ils conduiront ensuite au cimetière de Longué.

Le 23 octobre, le petit *Moniteur universel* donnait un article tiré du *Sémaphore*, journal républicain de Marseille, intitulé : « COMMENT LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE TRAITE NOS SOLDATS. » On pourrait y trouver, peut-être, l'explication de la mort si prompt du jeune sergent Foucault. Nous y lisons, en effet, que sept ou huit cents soldats étaient entassés sur le *Natal*, sans couverture, et en pantalon de toile, de Saïgon à Marseille. Comment les meilleures santés pouvaient-elles résister ? Et dans quelle triste position se trouvaient les malades, qui n'avaient pour eux tous qu'une vingtaine de couchettes ? Vraiment, n'est-ce pas faire trop bon marché de la vie de nos soldats et de l'inquiétude justifiée des familles, dont je me fais volontiers l'écho ? Mais, du moins, y a-t-il un prêtre sur chaque bâtiment qui ramène nos soldats

épuisés ? C'est une question que les parents m'ont posée, et à laquelle je n'ai pu donner de réponse. Aussi les parents chrétiens regardent-ils avec raison comme une consolation d'apprendre que leur enfant soldat au service de la France est mort dans un hôpital, où il a pu être visité, consolé et administré par un aumônier.

Curé d'une paroisse où, sur cinq soldats envoyés au Tonkin, trois sont déjà morts, c'est avec la tristesse profonde d'un cœur de pasteur que je livre ces considérations à la méditation de ceux qui ont endossé la responsabilité de ces expéditions lointaines et de leurs déplorables conséquences.

24 octobre 1885.

J. MASSONNEAU,
Curé de Longué.

Un bien triste accident est arrivé le 16 octobre, vers 7 heures du soir, à Mazé. Le jeune Jules Cousin, âgé de 15 ans, taillait un crayon pour faire quelques calculs ; son frère Emile, âgé de 12 ans, qui voulait également tailler le sien, n'eut pas la patience d'attendre que l'aîné eût fini son travail : il arracha violemment des mains de Jules le couteau qu'il tenait.

Malheureusement la lame se trouvait dirigée du côté d'Emile ; celui-ci tira si brusquement que le fer lui pénétra profondément dans le bas ventre. Aussitôt les boyeux s'échappèrent par la blessure béante.

On courut chercher un médecin, mais tous les soins furent inutiles : Emile Cousin mourut vingt-quatre heures après cet accident.

TOURS.

Pour donner une idée exacte des scandaleux moyens employés par la bande opportuniste, afin de tromper les campagnes et de les éloigner du candidat conservateur, nous ne pouvons mieux faire que de donner à nos lecteurs le fac-similé d'une circulaire distribuée dans tout le département d'Indre-et-Loire, pour engager les électeurs à nommer le candidat Joubert.

AUX ÉLECTEURS D'INDRE-ET-LOIRE

Tours, 10 octobre 1885.

» Electeurs, on vous trompe ! on vous engage à nommer des députés conservateurs : ce sont des révolutionnaires qui veulent renverser la République pour supprimer le suffrage universel, l'instruction gratuite, le service obligatoire pour tous, le droit de réunion, la liberté de la presse ; vous enlever toutes vos libertés, pour rétablir les privilèges de la noblesse et du clergé.

» Votez pour les républicains ! c'est le seul moyen de conserver vos droits ; les impôts seront bientôt diminués, le service militaire réduit à trois ans, vos enfants seront instruits pour rien et vous conserverez vos propriétés provenant des biens nationaux, qu'on pourrait vous réclamer ou grever d'impôts énormes.

» M. Joubert a eu près de 37,000 voix, il ne lui en a manqué que 1,700 pour être élu ; vous voterez tous pour lui, il complètera la liste de vos députés : MM. Wilson, Rivière, Belle et Pesson, élus le 4 octobre.

N'est-ce pas étonnant ?

Et voilà les hommes qui viennent nous reprocher des manœuvres de la dernière heure, et nous accuser de répandre les fausses nouvelles !

En vérité, il est plus honorable d'être vaincu que de triompher à l'aide de moyens aussi honteux.

On annonce que le comité conservateur de La Roche-sur-Yon a l'intention de poser en Vendée la candidature de M. de Broglie pour le siège laissé vacant par le décès du regretté M. de la Bassotière.

LES ÉLECTIONS DANS LE FINISTÈRE.

Les républicains entendent la liberté du vote d'une singulière façon.

Dans une des communes du Cap, dans laquelle MM. Arnould, Hémon et C^o ont la plus belle majorité, le maire a omis de faire remettre leur carte d'électeur à une centaine d'électeurs connus pour leurs idées conservatrices.

Ceux-ci, naturellement, n'ont pas osé voter.

Mais il y a mieux encore. L'ancien maire s'étant présenté pour voter, muni de sa carte d'électeur, le maire actuel a refusé net de le laisser voter.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 26 octobre

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 15 » à 16 »	41 » à 41 50	11 » à 11 50
Saumur, 15 30 » »	8 50 » »	» » » »
Baugé, 15 75 16 » »	10 50 » »	» » » »
Segré, 15 » » » »	10 » » » »	» » » »
Beaupreau, 15 25 15 50	8 50 » »	» » » »
Montfaucon, 15 25 15 50	8 50 » »	» » » »
Montrevault, 15 75 » » »	9 » » » »	» » » »
Chemillé, 14 50 15 » »	8 50 9 » »	» » » »
Champocéaux, 15 » » 16 » »	8 75 9 » »	» » » »
St-Flor.-le-Vieil, » » » » » »	» » » » » »	» » » »
Cholet, 15 » » 16 » »	9 25 » »	» » » »
Vihiers, 14 » » 14 50	8 » » 8 50	» » » »
Brissac, 15 75 » » » »	7 75 9 » »	» » » »
Chalonnnes, 15 50 » » » »	8 75 » » » »	» » » »
Doué, 15 » » 15 50	8 » » 8 50	» » » »

A Nantes, blés américains, de 24 » à » » les 100 kilos.
Les bons blés français valent de 20 75 à » » les 100 kilos.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 27 octobre

NOS BONS VILLAGEOIS, comédie en 5 actes, par M. Victorien Sardou.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 25 octobre 1885.

Versements de 55 déposants (10 nouveaux), 16,337 fr. »

Remboursements, 46,033 fr. 20 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 50 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'*Echo Saumurois*.

Sommaire du 24 octobre :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : M. Sransky ; *La Mort de Malfilâtre*, tableau de M. Emile Perrin ; Les élections ; *Hommage à la Vierge*, tableau de M. Buland ; La famille royale de Danemark ; Les livres illustrés : *Manon Lescaut*. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — *La belle Marnotte* (nouvelle), suite et fin, par E. d'Au. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Bibliographie. — Echechs. — Récréations de la famille.

GRAVURES : Les élections à Paris. — Les élections en province. — *La mort de Malfilâtre*, tableau de M. Emile Perrin. — *Hommage à la Vierge*, tableau de M. Buland. — La famille royale de Danemark. — Illustrations de *Manon Lescaut*. — Le docteur Sransky. — Echechs. — Rébus.

La 42^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^o.

L'auteur y poursuit son étude de la Prusse par le classement des villes du Royaume, d'après le chiffre de leur population et par une statistique générale.

Outre une carte historique de la Prusse, trois gravures ornent le texte : une vue générale de Marienwerder, Napoléon I^{er} au tombeau de Frédéric-le-Grand, et les fêtes du couronnement de l'Empereur Guillaume à Königsberg.

A cette 42^e série sont joints les titres, fautes et couvertures des deux volumes formés par les séries parues à ce jour.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REXOU et C^o, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o,
rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.
4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix : 33 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'histoire naturelle, par Ch. d'Ombray, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 340 planches, soit environ 1.000 sujets coloriés. Prix, broché : 480 fr., payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — Grand Dictionnaire Universel du XIX^e Siècle. 16 vol. in-4^o. Prix : 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER; 11 volumes grand format (1.700 pages), magnifiquement gravés. Prix : 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n^o 239. Les élections; résultats généraux. Les élections à Paris. Au Tonkin. Les décrets républicains. Réception de Joushimi, prince

japonais, par M. Grévy. Les Chinois décorés. Un de moins. La manœuvre des champignons. Expositions de serins, etc.

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ

Journal des Enfants

Paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA GÉOFRY.

Sommaire du n^o 252 (samedi 24 octobre 1885)

Courrier des enfants : L'art de prédire le temps, par A. Brébon. — Fleur de la Savane, par L. Hamcau. — La petite brodeuse, par Emilie Mathieu. — Lumière et reflet, par M. Maugeret. — Le Littoral de la France, par Ch.-Félix Aubert. — Une veillée normande, par M. Melchior. — La grammaire récréative, par A. de la Fère. — Souliers à la poulaine, par M. Melchior. — Heures de loisir, par Pr. Etienne.

Couverture. — Résultats du concours de septembre 1885. — Annonces.

ABONNEMENT : pour la France, un an 10 fr.; six mois 6 fr. — Bureaux : 76, rue des Saints-Pères, Paris.

LE PIANO DANS LA FAMILLE

On croit généralement que l'art du piano ne peut s'acquérir qu'au prix de mille peines et d'efforts considérables. C'est là une grande erreur. Tout ce fatras de gammes et d'exercices dont les anciennes méthodes sont bourrées et dont l'aridité désespère les commençants, a été reconnu inutile depuis que la Nouvelle Méthode de Piano de A. Schmolli (8 éditions en 4 ans) a

fait son entrée dans le monde musical. Avec cette méthode unique dans son genre et déjà populaire en France comme en Belgique, toute difficulté disparaît de l'enseignement. L'élève, charmé par l'attrait mélodique des morceaux, captivé par la simplicité des explications théoriques, s'instruit en s'amusant et devient en peu de temps un pianiste accompli. 5 Parties, chacune 3 fr. — Autres grands succès du même auteur : Les Étrennes du jeune Pianiste, 25 Récréations mélodiques et progressives (7^e édition), chaque Série de 5 n^{os} 2 fr. 50; complet 10 fr.; 10 Sonatines progressives, chaque 2 fr., complet 12 fr. Brillantes nouveautés : L'Étoile double, grande valse, dédiée à M. C. Flammarion, 2 fr.; Gondoline vénitienne, 2 fr. S'adresser au Bureau d'Expédition des Œuvres de A. Schmolli, 111, Avenue de Villiers, à Paris. (Les préfaces des œuvres méthodiques de A. Schmolli sont envoyées gratis sur demande.)

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris. « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, leigues, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

M. le docteur DE M. MAHON nous informe que cette fois, au lieu du dernier dimanche du mois, il sera à Angers dimanche prochain, 4^e novembre.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION
A Saumur, en l'étude dudit M^e GAUTIER, le samedi 31 octobre 1885, à midi, par lots,

LA FERME

DE La Bibardière

Exploitée par M. Louis FRÉMONT, Située près la Ronde, commune d'Allonnes et par extension commune de Neuillé,

D'une contenance totale de 16 hectares 90 ares 15 centiares.

Pour plus amples détails, voir les placards. (800)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,
En totalité ou par parties,
MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

Étude de M^e CHICOTEAU, notaire à Loudun.

A VENDRE

250 ACTIONS

De la Banque de Chinon et du Poitou, Société anonyme dont le siège est à Chinon et les agences à Poitiers et à Loudun.

Remise importante sur le prix d'achat de ces actions.

S'adresser, soit à M^e JOURAULT, avocat, 5, rue de Châteaudun, à Paris, dépositaire des titres, soit à M^e CHICOTEAU, notaire, chargé de la vente. (839)

A VENDRE

JUMENT

Très-douce, poil bai, Agée de 4 ans 1/2, se montant et s'attelant bien, taille 1^m55.

S'adresser à M. VINCENT, huissier à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, 13. (776)

LA Caisse Générale d'Épargne

DE CREDIT

Demande des Agents sérieux et actifs.

Écrire ou s'adresser à M. RIVIÈRE, Inspecteur, de 2 heures à 4 heures, grand Hôtel de Londres, à Saumur.

ON DEMANDE un apprenti pour une bonne Maison d'Épicerie de détail.

S'adresser au bureau du journal.

INJECTION PEYRARD
Ex-Pharmacien à Alger
Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.
RAPPORT : Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons.
Chez l'inventeur, E. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse.
Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN.

GUÉRISON CERTAINE
DE TOUTES LES
AFFECTIONS DE LA PEAU
DARTRES, ECZÉMAS,
Psoriasis, Acné, etc.;
des PLAIES et
ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Princes de la Science
Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il procure une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (1, rue St-Louis, à MELUN (S.-M.))
CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Saumur, imp. P. GODET.

EN VENTE ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE

(Arrondissement de Saumur)

P. GODET

Éditeur, Imprimeur-Libraire.
Se trouve également aux librairies DÉZÉ, JAVAUD, GUILLET et GIRARD, Saumur, et chez M^{me} veuve FILLOCHEAU, libraire à Doué-la-Fontaine.

Prix : 10 centimes.

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20, SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 OCTOBRE 1885.

Valeurs au comptant	Clôture précé ^d	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^d	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^d	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^d	Dernier cours.
3 %	80 30	80 37	Est	805	805	Obligations.			Gaz parisien	519	517
3 % amortissable	82 20	82 20	Paris-Lyon-Méditerranée	1245	1245	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508 50	509	Est	371	371 45
3 % (nouveau)	82	82	Midi	1162 50	1162 50	— 1865, 4 %	518 50	519 75	Midi	385	384
4 1/2 %	105	105	Nord	1530	1533 75	— 1869, 3 %	464 25	404	Nord	391 70	391 75
4 1/2 % (nouveau)	109 55	109 65	Orléans	1312 10	1310	— 1871, 8 %	396 25	397	Orléans	382 25	382
Obligations du Trésor	515	514	Ouest	843 75	840 75	— 1875, 4 %	514	516	Ouest	381 50	381 50
Banque de France	4775	4800	Compagnie parisienne du Gaz	1477 50	1475	— 1876, 4 %	513	513	Paris-Lyon-Méditerranée	382	383
Société Générale	450	450	Canal de Suez	2030	2030	Bons de liquid. Ville de Paris	521 50	519	Paris-Bourbonnais	380	379
Comptoir d'escompte	973 50	975	C. gén. Transatlantique	466 25	467 50	Obligations communales 1879	453 50	453	Canal de Suez	576 25	577 50
Crédit Lyonnais	522 50	520	Russe 5 0/0 1870	95 50	96	Obligat. foncières 1879 3 %	457	457			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1310	1305				Obligat. foncières 1883 3 %	367 50	367 50			
Crédit mobilier	208	200									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6 — 55 — — matin (s'arrête à la Possonnière)	9 — 13 — — matin, omnibus-mixte.	1 — 25 — — soir,	3 — 32 — — express.	7 — 15 — — omnibus.	10 — 36 — — (s'arrête à Angers).
---	--	----------------------------------	------------------	---------------------	---------------------	----------------------------------

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

8 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	8 — 21 — — omnibus.	9 — 37 — — express.	12 — 48 — — soir, omnibus-mixte.	4 — 44 — —	7 — 4 — — omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.	10 — 24 — —
---	---------------------	---------------------	----------------------------------	------------	--	-------------

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY

Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir
Saumur. 6 05	7 24	8 40	1 15	3 50
Chacé. 6 15	7 32	8 56	1 24	4 02
Brézé. 6 23	7 39	9 10	1 32	4 13
Montreuil. 6 39	7 52	9 27	1 46	4 30

MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR

Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Direct soir
Montreuil. 6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10
Chacé. 7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	»
Brézé. 7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	»
Saumur. 7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir
Saumur (départ) 6 05	7 24	1 15	3 50	7 45
Montreuil-Bellay 6 53	7 55	2 2	4 50	8 41
Lernay 7 02	»	2 11	»	8 51
Brion-s.-Thouet 7 14	8 08	2 19	5 4	8 59
Thouars (arrivée) 7 29	8 21	2 32	5 19	9 16

THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir
Thouars (départ) 5 40	9 01	1 07	4 20	7 43
Brion-s.-Thouet 5 58	9 13	1 10	4 30	7 57
Lernay 6 07	9 21	»	4 37	»
Montreuil-Bellay 6 49	9 45	1 52	5 04	8 30
Saumur (arrivée) 7 23	10 39	2 28	5 40	9 06

SAUMUR - BOURGUEIL

Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir
Saumur. 3 26	8 21	12 48	4 44
PortBoulet 5 33	9 06	1 25	6 56
Bourgueil. 5 42	9 15	1 34	7 05

BOURGUEIL - SAUMUR

Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir
Bourgueil. 8 17	12 09	6 16	9 41
PortBoulet 8 26	12 18	6 20	9 50
Saumur. 9 13	1 25	7 15	10 39

MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.

Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir
Montreuil 7	1 55	8 35
Loudun 8 23	2 51	9 53
Arçay 8 37	3 4	10 14
Mirebeau 9 27	3 54	11 1
Neuville 9 53	4 24	11 27
Poitiers 10 38	4 58	12 1

POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.

Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Poitiers 5 50	12 50	6 15
Neuville 6 28	1 28	7 04
Mirebeau 6 55	1 57	7 54
Arçay 7 50	2 52	8 48
Loudun 8 42	3 54	9 41
Montreuil 9 24	4 38	11 7